

FICHE 072.2	ARTISTE DOBROSLAW MALAWSKI	BÂTIMENT Gymnase de Burier	TYPE DE PROCÉDURE mandat d'études parallèle général puis sur invitation	JURY (SUITE) Roger-Virgile Geiser délégué FCAL Marcel Joray critique d'art Bernard Schorderet artiste Bernard Vouga architecte mandataire MEMBRES SUPPLÉANTS Jean-Claude Stehli artiste André Rouyer architecte, Service des bâtiments
	TITRE DE L'ŒUVRE QUARANTE QUATRE sculpture fontaine	LIEU route de Chailly 170 1814 La Tour-de-Peilz	JURY PRÉSIDENT DU JURY Georges Bally directeur du Gymnase de Burier MEMBRES DU JURY Charles Cottet artiste Jean Curchod professeur au Gymnase de Burier	
RÉALISATION 1980		N° BÂTIMENT 347.2375		
		REMARQUE cf. fiche 072.1 pour complément		

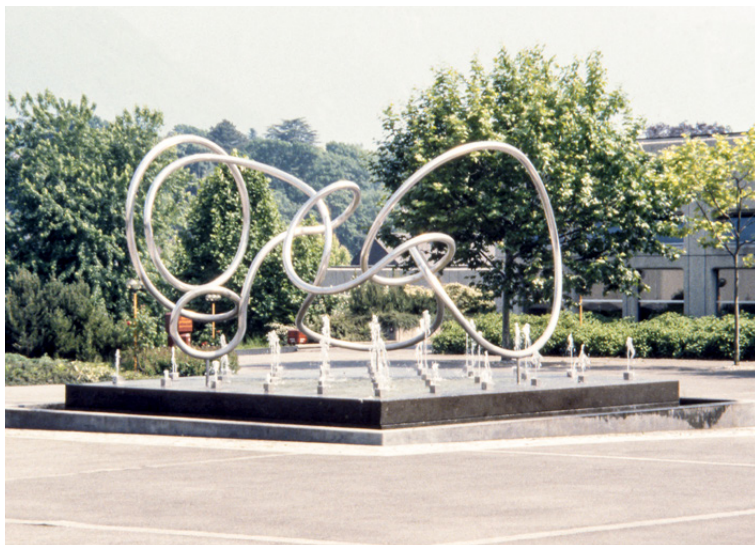


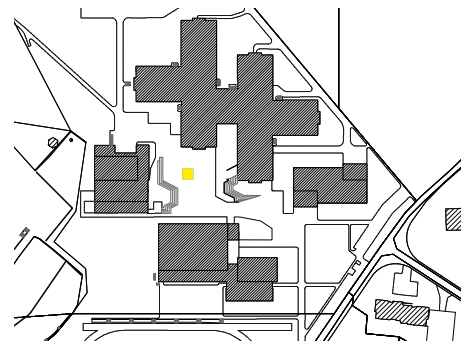
DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

La fontaine du sculpteur Dobrosław Malawski consiste en un tube d'acier inoxydable – promu matériau par excellence des fontaines dans ces années, principalement par Pol Bury – dont les entrelacs en trois dimensions surplombent un socle de béton noir où sont fichés trente-six cubes recevant les buses éruptives (dans le projet, il devait en sortir un nuage brumisé). Racheant la légère déclivité, la fontaine est placée à l'épicentre du préau et la surface de son socle correspond à une maille de la grille structurelle du bâtiment.

MATÉRIAUX

Tube d'acier inoxydable et socle en béton noir.





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la construction du Gymnase de Burier à La Tour-de-Peilz, le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours pour « pour l'intégration d'une fontaine dans le préau principal [qui] devra jouer un rôle d'animation plastique de l'espace tout en favorisant des conditions de réunion et de repos des usagers du complexe scolaire ».

ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS

Athamor Group CHAVORNAY
 Bernard Blanc ROCHE
 Nadia Blondel CHAVANNES-RENEUS
 Leonard Bogusinski CHAVANNES
 Michel Bosson LAUSANNE
 Pierre Buhler LAUSANNE
 Béatrice Cenci MEX
 Madeleine Crot LAUSANNE
 Gaspard Delachaux VALEYRES-SOUS-URSINS
 Pierre-Etienne Denier LAUSANNE
 Jürg Donatsch-Grote VEVEY
 Olivier Estoppey LUTRY
 Ugo Ferla LA TOUR-DE-PEILZ
 Laurent Gallay ROLLE
 Daniel Galley ASSENS
 Rodolphe Gaulis LAUSANNE
 Roger Gerster CORSEAUX
 André Gasser LAUSANNE
 Winfried Geymeier LAUSANNE
 André Gigon PULLY
 Max Gisclon VILLARS/TIERCELIN
 René Golaz LA TOUR-DE-PEILZ
 Jean Hirtzel VILLARS/CHAMBY
 Alois Honegger LAUSANNE
 Georges Jaquier CHAVORNAY
 Arthur Jobin ECUBLENS
 Pierre Keller GRANDVAUX
 André Lasserre LAUSANNE
 Dobrosław Malawski-Lavenex LAUSANNE
 Wiliam Mauritz CHEXBRES
 Lorenz Nussbaumer LA SARRAZ
 Nicolò Perusino et Richard Knecht LAUSANNE
 Maurice Ruche PENTHAZ
 Daniel Sallin SONZIER
 Jean Scheurer LAUSANNE
 Doris Talon CLARENS
 André Tommasini LAUSANNE

ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS (SUITE)

Samuel Veillard VILLENEUVE
 Bernard Viglino CHAVORNAY
 Egide Viloux LAUSANNE
 Jean Voisin LAUSANNE
 Jacques Walther MONT-SUR-ROLLE
 André-Paul Zeller OLLON

EXAMEN DES PROJETS

Le jury a siégé les 19 décembre 1978 et 10 janvier 1979, dans le bâtiment des classes d'application du Gymnase de Burier, où les projets ont été exposés.

Au cours de la première journée, le jury procéda à un premier tour, au cours duquel il élimina 15 propositions qui ne retenaient pas l'attention d'au moins 1 membre, ainsi que celles qui présentaient un grave manque de conformité au règlement du concours.

Dans un deuxième tour, le jury élimina 19 propositions qui n'étaient pas défendues par au moins 3 membres, et à la fin d'un troisième tour, le jury retint les propositions défendues par au moins 4 membres.

Lors de la deuxième journée, le jury ré-examina certains des projets éliminés pour en repêcher un. Des 6 projets restants alors rassemblés dans une même salle, 3 sortirent du lot parce que présentant de grandes qualités, mais aussi certains aspects sujets à réserve, raison pour laquelle le jury demanda un complément d'étude à leurs auteurs, les artistes Daniel Galley, Dobrosław Malawski-Lavenex et Maurice Ruche.

Le jury décida d'allouer une partie de la somme consacrée aux achats à ces 3 artistes, de façon à leur permettre d'effectuer ce complément d'étude. Leurs projets furent donc achetés pour la somme de CHF 2333.- chacun. Le jury décida également d'acheter les projets de Bernard Blanc, Olivier Estoppey et Georges Jaquier pour la somme de CHF 1000.-

Suite à cette décision, une séance, réunissant les 3 artistes des œuvres retenues et 3 membres du jury, a eu lieu le 27 février 1979.

EXAMEN DES PROJETS (SUITE)

Après plusieurs examens des trois projets, le jury a constaté que tous trois étaient d'un haut niveau sculptural et, pour des qualités diverses, seraient d'excellents éléments d'animation de la cour.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 90 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Le jury procéda à un double vote, afin de se déterminer, au cours duquel, par 5 voix contre 2, le projet de Maurice Ruche a d'abord été écarté puis, par 4 voix contre 3, le projet *Quarante Quatre* de Dobrosław Malawski, sculpteur à Lausanne a été ensuite choisi pour être proposé au Conseil d'Etat en vue d'être réalisé.

En conclusion, le jury tient encore à souligner la réussite de ce second tour, qui a permis aux concurrents d'apporter des précisions et des développements heureux à leur projet tout en confirmant les grandes qualités.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le jury a apprécié la façon dont le raccord et la pente de la cour a été résolu. Il a, d'autre part, été vivement intéressé par les éléments techniques apportés. L'obligation faite à l'artiste de fournir à l'entreprise exécutante, en cas de réalisation, toutes précisions graphiques et de calcul, apportera probablement une solution au problème de faiblesse de forme évoqué dans le précédent rapport. L'échantillon de tube grandeur nature a convaincu, par le diamètre, par le traitement proposé de l'acier inoxydable et par l'exécution de la soudure. Il en est de même en ce qui concerne l'échantillon de béton noir.

ARCHITECTE MANDATAIRE

Bernard Vouga architecte LAUSANNE